

LES ACTES

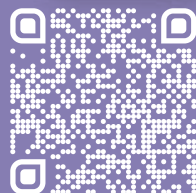
EXERCER LA GEMAPI

DANS LE CADRE D'UNE GESTION
GLOBALE DE L'EAU

Séminaire du 11 mai 2023

Découvrez

des contenus
complémentaires
dans la version
numérique
de ces actes



EXERCER LA GEMAPI
DANS LE CADRE D'UNE GESTION
GLOBALE DE L'EAU

Séminaire du 11 mai 2023

PARTENAIRES



Inrae est un institut de recherche public œuvrant pour un développement cohérent et durable de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. En proposant par la recherche, l'innovation et l'appui aux politiques publiques de nouvelles orientations pour accompagner l'émergence de systèmes agricoles et alimentaires durables, Inrae ambitionne d'apporter des solutions pour la vie, les humains et la terre.

www.inrae.fr



L'Association nationale des élus des bassins (Aneb) porte une dynamique constructive, conduite par les élus, à tous les niveaux de la vie publique, pour placer la gestion globale de l'eau par bassin versant au cœur de l'aménagement durable des territoires. Elle poursuit trois objectifs : sensibiliser sur l'importance des politiques de l'eau, exiger et accompagner la mise en place réelle d'une gestion globale de l'eau par bassin versant, décliner concrètement les principes de solidarité.

bassinversant.org



Fédérant près d'un millier d'intercommunalités, Intercommunalités de France représente ces collectivités locales auprès des pouvoirs publics nationaux, participe aux débats sur les évolutions de l'organisation territoriale et des politiques publiques décentralisées, et développe une expertise spécifique au service de ses adhérents, notamment sur l'environnement et l'aménagement.

www.intercommunalites.fr

SOMMAIRE

PROPOS INTRODUCTIFS	6
SESSION 1 • CONFÉRENCES	7
Les défis de l'eau	
SESSION 2 • TABLE RONDE	11
La gestion intégrée par bassin	
SESSION 3 • CONFÉRENCES	15
Les solutions fondées sur la nature	
SESSION 4 • TABLE RONDE	19
Synergie Gemapi et autres compétences	
GRAND TÉMOIN	23
ANNEXES	24
Glossaire	
Les 15 projets de l'appel à partenaires	
« Exercer la Gemapi dans le cadre d'une gestion globale de l'eau pour une plus grande résilience des territoires »	

L'eau, un sujet devenu très politique



Hervé Gillé

sénateur de la Gironde,
rapporteur de la mission
d'information Gestion durable
de l'eau pour le Sénat

En introduction du séminaire, Hervé Gillé a mis en perspective les problèmes opérationnels liés à la gestion de l'eau, les outils existants et les défis à relever pour que tous les acteurs, techniques et politiques, trouvent, demain, des leviers à la hauteur des enjeux.

Chaleur record en 2022, première sécheresse hivernale en 2023 et de nouvelles prévisions de déficits hydriques à l'horizon 2050... avec tant de voyants au rouge, et une montée en puissance des conflits d'usages, la question de l'eau s'invite de fait au cœur des débats. « Il y a une politisation de ces sujets, au sens noble du terme », souligne d'emblée Hervé Gillé, insistant sur l'urgence à prendre à bras le corps – de façon collective et partagée – des sujets concrets tels que la tarification différenciée selon la quantité d'eau consommée, la lutte contre les pollutions ou encore la gestion quantitative de l'eau. « La façon dont on va mettre en place ces sujets au niveau des territoires mérite véritablement que nous ayons une réflexion globale », estime le sénateur. C'est dans ce contexte que le Sénat a lancé une mission

d'information sur la gestion durable de l'eau en février 2023.

L'objectif est la mise en œuvre d'une planification plus lisible et plus cohérente des différents outils de la gestion de l'eau, la possibilité de réunir un parlement territorial de l'eau ou encore l'inscription du sujet dans les politiques d'urbanisme.

« En tant que parlementaires, nous avons besoin de ce type de travaux. »

De plus, un premier bilan partagé de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, dite Gemapi, serait nécessaire. Des perspectives et des questionnements, conclut le sénateur, qui sont à la croisée des chemins entre le technique, le politique et l'animation territoriale. Les travaux issus des appels à partenaires, comme celui porté par le Cerema, l'Inrae, l'Aneb et Intercommunalités de France, se révèlent fondamentaux pour tirer des enseignements fructueux.

SESSION 1 • CONFÉRENCES

Les défis de l'eau

Marquée par une double sécheresse, météorologique et hydrologique, l'année 2022 a mis en exergue les impacts écologiques, économiques et sociaux du changement climatique. Données et modélisations scientifiques permettent d'éclairer les stratégies d'adaptation à mettre en œuvre.

LES INTERVENANTS

Jean-Michel Soubeyroux, directeur adjoint scientifique,
direction de la climatologie et des services climatiques, Météo-France

Éric Sauquet, directeur de recherche, chef de département adjoint
Hydrosystèmes et risques naturels, du département Aqua, Inrae

L'impact du changement climatique sur l'eau en France



Jean-Michel Soubeyrou

Directeur adjoint scientifique, direction de la climatologie et des services climatiques, Météo-France

Cartes et graphiques à l'appui, Jean-Michel Soubeyrou a décrypté les impacts du réchauffement climatique sur le cycle de l'eau et présenté des projections scientifiques.

En plus des concentrations de CO₂, qui atteignent un niveau jamais égalé, de l'augmentation des températures et des événements extrêmes, le GIEC* alerte sur les modifications profondes du cycle de l'eau, insiste Jean-Michel Soubeyrou en introduction de son exposé. Avec un réchauffement planétaire de 2 °C à l'horizon 2050, les précipitations extrêmes auront été multipliées par 1,7 et les sécheresses des sols par 2,4.

Les records de température atteints en 2022, en France, rendent la perspective d'un réchauffement de 2 °C de plus en plus probable. « *Nous sommes projetés aujourd'hui dans les élévations de température que l'on redoutait pour le milieu de siècle* », résume l'orateur. Sans compter les autres phénomènes inquiétants pour le cycle de l'eau : l'évapotranspiration,

qui progresse de façon considérable, des précipitations contrastées selon les territoires, en hausse sur la moitié nord du pays, en baisse sur la moitié sud, des épisodes extrêmes en augmentation (pas seulement sur les régions méditerranéennes) et une multiplication par deux de la fréquence des sécheresses des sols au niveau national. « *Si l'on regarde en termes de ressources en eau, pointe Jean-Michel Soubeyrou, la différence entre les précipitations et l'évapotranspiration montre sur la période 1970-2022 une baisse progressive et assez impressionnante de cette ressource.* »

« Nous sommes projetés aujourd'hui dans les élévations de température que l'on redoutait pour le milieu de siècle. »

Selon les scénarios envisagés, différentes simulations ont été établies par Météo-France lors du projet Drias 2020, et de nouvelles projections vont être mises à disposition dans le cadre du projet Explore2 (voir page 10), puis ultérieurement via

les *Convection Permitting Models*, habituellement utilisés pour les prévisions météorologiques, qui permettent de cibler l'évolution des extrêmes à l'échelle locale. Si certains phénomènes comme la hausse des précipitations dans le nord, l'augmentation de l'évapotranspiration et de l'assèchement des sols apparaissent clairement dans plusieurs simulations, en revanche il y a des incertitudes à prendre en compte, avec notamment une forte instabilité dans le sud de la France.

Face aux impacts du changement climatique sur le cycle de l'eau, ni l'analyse des épisodes passés, ni celle des médianes ne peuvent plus suffire aujourd'hui : il faut également considérer des événements futurs, que nous n'avons pas encore rencontrés et qui peuvent avoir de forts impacts. D'où la nécessité que les stratégies d'adaptation prennent en compte des scénarios contrastés, pour bien identifier les vulnérabilités des territoires et améliorer leur résilience.



Rhône en crue devant le pont d'Avignon et le Palais des Papes (84)

>>> *Tous les signes et acronymes suivis d'un astérisque sont définis dans le glossaire en p. 25

Explore2 : trajectoires hydrologiques pour le XXI^e siècle



Éric Sauquet

Directeur de recherche, chef de département adjoint Hydrosystèmes et risques naturels, du département Aqua, Inrae

Coordinateur scientifique du projet Explore2, porté par Inrae et l'OiEau*, cofinancé par le ministère de la Transition écologique et l'OFB*, Éric Sauquet en a présenté les ambitions et les premiers résultats.

Initié en 2021, le projet Explore2 a pour double objectif, d'ici 2024, d'améliorer les connaissances sur l'impact du changement climatique sur l'hydrologie, et d'accompagner les acteurs des territoires dans la compréhension et l'utilisation de ces résultats pour adapter leurs stratégies de gestion de la ressource.

En reprenant les projections régionalisées produites par le LSCE* et par Météo-France (voir page 8), différents modèles hydrologiques sont appliqués dans le cadre du projet pour tenter d'anticiper l'évolution des débits des cours d'eau et des hauteurs piézométriques. « C'est donc une approche emboîtée depuis les modèles globaux du climat jusqu'à la réponse hydrologique locale qui est mise en œuvre », explique Éric Sauquet.

Alors que le projet est en phase de collecte des données simulées, les premières tendances hydrologiques confirment que les débits d'étiage sont globalement à la baisse. La grande diversité des scénarios climatiques induit par ailleurs un large panel de futurs possibles en termes de trajectoires hydrologiques, avec la persistance d'une variabilité interannuelle marquée. Les changements du climat et de l'hydrologie ne seront pas uniformes sur l'ensemble du territoire, et seront organisés selon un axe nord-sud en réponse notamment à l'évolution des précipitations. Le déploiement d'une stratégie adaptée à chaque territoire selon ses spécificités est donc requis.

4 000
POINTS DE SIMULATION
DES DÉBITS EN FRANCE SUR
L'ENSEMBLE DU XXI^e SIÈCLE

« L'eau est au centre de nos activités. Elle est indispensable à la vie, conclut le scientifique. Donc il faut examiner le bassin versant, les besoins du milieu et tous les usages qui sont connectés, notamment comment ces usages vont évoluer. Enfin, il ne faut pas oublier l'atténuation dans les stratégies d'adaptation. » Les marges liées aux incertitudes ne doivent pas empêcher d'agir.

SESSION 2 • TABLE RONDE

La gestion intégrée par bassin

LES INTERVENANTS

Annabel Gravier, pôle programmation animation du Syndicat isérois des rivières Rhône aval (Sirra)

Frédéric Molossi, premier vice-président de l'EPTB* Seine Grands Lacs, conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis et coprésident de l'Aneb

Benjamin Morassi, chef du service Études et planification à Troyes Champagne Métropole

Gaëlle Schauner, cheffe du département Ville durable à la direction territoriale Île-de-France du Cerema

Comment relever le défi d'un indispensable partage de l'eau ?



Irrigation de maïs

Quelles solutions les acteurs de terrain, personnels techniques et élus peuvent-ils déployer, en tenant compte des réalités locales et de la réglementation en cours ? C'est autour de cette problématique que se sont organisés les échanges.

Réalités territoriales et conflits d'usage

Tandis que le territoire couvert par le Sirra* est principalement rural, celui de Troyes Champagne Métropole accueille aussi des activités industrielles. De ces deux profils découlent des différences dans le rapport à l'eau, mais aussi des

« Le Sage est l'un des outils les plus forts pour travailler sur ce sujet, avec notamment la répartition des volumes disponibles par usage. »

Gaëlle Schauner

« Si l'on arrive à prouver aux élus les bienfaits de ces démarches pour rendre leur territoire plus résilient, ils s'inscriront dans les démarches de Sage. »

Gaëlle Schauner

difficultés communes. À la problématique de la pollution des eaux, vécue par les deux territoires, s'ajoute aujourd'hui celle de la quantité : « *La recharge des nappes pose problème, explique Annabel Gravier, et les prélèvements peuvent accentuer les difficultés causées par le manque de pluviométrie.* » « *La baisse du niveau de la piézométrie de la Champagne crayeuse génère des à-sec plus fréquents, indique Benjamin Morassi. C'est quelque chose qui n'existait pas et qu'on a vu trois fois en cinq ans.* » Gaëlle Schauner témoigne de la diversité des sollicitations adressées au Cerema par les collectivités, depuis la question des inondations et du ruissellement, jusqu'à celle plus récente de la ressource en eau, en des termes quantitatifs et qualitatifs.

Les outils opérationnels disponibles

Pour gérer la délicate question des conflits d'usage, le Sirra s'est doté sur une partie de son territoire d'un Sage* et d'un PGRE*, sur deux bassins : « *À travers le Sage, l'un des outils les plus forts pour travailler sur ce sujet, des aspects réglementaires ont été posés, explique Annabel Gravier, notamment la répartition des volumes disponibles par usage.* » Le volume maximum disponible pour la consommation d'eau annuelle des

producteurs d'eau potable, des agriculteurs et des industriels est ainsi défini, tandis que les nouveaux prélèvements ayant un impact sur des milieux aquatiques remarquables sont interdits. Adopté de façon concertée, ce Sage a ensuite été complété par des mesures plus ciblées, comme des actions initiées pour que les agriculteurs qui irriguent puissent réutiliser les eaux (usées de STEP* ou rejetées par des piscicultures) et pour que le Sirra aménage des zones favorables à l'infiltration.

Très volontariste, « *le Sage du Sirra a finalement permis une déclinaison des orientations du Sdage* vers d'autres documents d'urbanisme surtout, et une appropriation par les territoires, juge Gaëlle Schauner. Mais on n'a pas ce type de dispositifs partout.* » Souvent, des maillons manquent pour passer du périmètre des Sdage à celui des Sage, beaucoup plus vaste. « *La vraie question est là, résume Gaëlle Schauner : comment faire pour que ce type d'initiatives ou ces modèles puissent être dupliqués sur des territoires qui, aujourd'hui, sont orphelins de cette échelle intermédiaire entre le Sdage et les documents de planification tels que le*

« Les collectivités nous sollicitent sur des sujets très contrastés autour de la question de l'eau, avec depuis deux ou trois années, la question de la ressource en eau. »

Gaëlle Schauner

SCoT*, le Sdrif*, le Sraddet*, selon les territoires. Si l'on arrive à prouver aux élus les bienfaits de ces démarches pour rendre leur territoire plus résilient, poursuit-elle, ils s'inscriront dans les démarches de Sage pour ensuite pouvoir décliner des politiques locales adaptées. » Mais le pas n'est pas si facile à franchir pour des territoires qui sont souvent confrontés à un manque d'ingénierie interne et de financements, ainsi qu'à un décalage de temporalité entre le rythme des projets, les attentes des citoyens et les mandats des élus.

Gouvernance et pistes d'évolution

L'eau étant un bien commun, Frédéric Molossi plaide pour associer une plus grande diversité d'acteurs à l'élaboration des politiques de gestion de l'eau. À cet égard, il vante les mérites des CLE* : « En mettant tous les acteurs autour d'une même table pour discuter d'un sujet d'intérêt général, elles sont indispensables, tant on a besoin que ces acteurs partagent un diagnostic et discutent des efforts que

« C'est indispensable de mettre tous les acteurs autour d'une même table pour discuter de l'eau, un sujet d'intérêt général. »

Frédéric Molossi

chacun va devoir faire dans les années qui viennent, sur les plans quantitatif et qualitatif. »

Par ailleurs convaincu que la bonne échelle est celle du bassin versant, l' élu de Seine-Saint-Denis appelle de ses vœux une loi qui définisse une gouvernance, une organisation et un financement capables de garantir la pérennité de l'intervention à cette échelle. Les établissements publics de bassin constituent en effet à ses yeux un outil opérationnel efficient « parce qu'ils confortent l'idée du bassin versant et parce que cela permet aux acteurs "gemapiens" de travailler ensemble et de prendre en considération l'amont et l'aval, l'urbain et le rural. »



De g. à d. : Annabel Gravier, Frédéric Molossi, Benjamin Morassi et Gaëlle Schauerer

SESSION 3 • CONFÉRENCES

Les solutions fondées sur la nature

Composée de trois conférences, comprenant une définition scientifique des solutions fondées sur la nature, puis un retour d'expérience avec des cas très concrets, et en conclusion la présentation d'un projet de recherche et développement, cette session avait pour objectif de convaincre du bien-fondé des actions qui s'appuient sur les écosystèmes pour relever les défis environnementaux.

LES INTERVENANTS

Freddy Rey, directeur de recherche au sein du laboratoire Écosystèmes et sociétés en montagne, Inrae

Natalia Rodriguez, chargée de mission Sciences et société, service ARTISAN, direction Acteurs et Citoyens, OFB*

Rachel Vanacker, chargée de mission Cartographie nationale des milieux humides, PatriNat

Concilier la restauration des milieux et la prévention des inondations



Freddy Rey

Directeur de recherche au sein du laboratoire Écosystèmes et sociétés en montagne, Inrae

Considéré comme une réponse à de nombreux défis, de la lutte contre le changement climatique à la sécurité alimentaire, le concept de solutions fondées sur la nature (SFN) est particulièrement intéressant pour gérer les risques naturels liés à l'eau.

Le cobénéfice, pour la nature et pour la société, constitue la colonne vertébrale du concept de SFN*. Appliqué à la gestion des risques naturels liés à l'eau, il se traduit par la capacité à concilier la restauration des milieux, le volet « Gema » de la Gemapi, et la prévention des inondations, le volet « Pi ».

Défini il y a une dizaine d'années, ce concept recouvre des « actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les défis de société, de façon efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ».

Qu'il s'agisse de la préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique, d'une gestion durable des écosystèmes, de création ou de restauration de ces écosystèmes... « est-ce que, finalement, vous ne faites pas déjà cela depuis un moment, à travers la Gemapi, sans appeler cela SFN ? », interroge Freddy Rey. Considérant que la Pi l'emporte souvent sur la Gema, l'orateur appelle l'auditoire à la vigilance pour toujours conserver l'équilibre entre le bénéfice « nature » et le bénéfice « société ».

« Je préfère souvent parler de "solutions cobénéfices", pour insister sur la nécessité d'assurer le bien-être humain tout en favorisant la biodiversité. »

Les apprentissages du projet ARTISAN



Natalia Rodriguez

Chargée de mission Sciences et société, service ARTISAN, direction Acteurs et Citoyens, OFB*

Initié en 2020, le projet ARTISAN a pour but d'« Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature ». Il vise à créer, d'ici 2027, les conditions d'une généralisation du recours à ces solutions pour faire face au changement climatique.

Principalement financé par l'Europe, le projet ARTISAN propose des actions nationales et déploie un réseau d'acteurs régionaux. Depuis 2020, il a produit plusieurs études, notamment pour comprendre les freins et identifier les leviers au déploiement des SaFN*, qu'ils soient d'ordre organisationnel, financier ou culturel.

Le projet ARTISAN a aussi produit des ressources mobilisables par les acteurs locaux : le guide SaFN pour prévenir le risque inondation, un référentiel avec des indicateurs d'évaluation des actions ou encore des fiches de retours d'expérience. Parmi celles-ci, le projet mené par le Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la Vallée de la

Bièvre, dans le contexte de sa compétence Gemapi, a permis, en supprimant les plans d'eau permanents de la Bièvre, de mieux maîtriser le risque inondation, tout en améliorant la biodiversité.

10

SITES PILOTES DE SaFN DANS LE PROGRAMME DÉMONSTRATEUR DU PROJET ARTISAN

Le réaménagement des pieds d'arbres du Grand Lyon, qui fait partie des dix sites pilotes du programme démonstrateur d'ARTISAN, prouve quant à lui qu'une action simple peut réduire les ruissellements et les risques d'inondation, réguler la chaleur urbaine et faire revenir des espèces d'insectes et d'oiseaux. La preuve des cobénéfices des SaFN.

Les SaFN sont une déclinaison des SFN qui permettent plus spécifiquement de répondre à l'enjeu de l'adaptation au changement climatique.

Cartographie nationale des milieux humides



Rachel Vanacker

Chargée de mission
Cartographie nationale des
milieux humides, PatriNat

Financé par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le projet de recherche et développement, présenté par Rachel Vanacker, a pour objectif de réaliser une cartographie nationale des milieux et des zones humides, qui pourrait aider les acteurs locaux à préserver ces milieux.

Ce projet, qui mise sur le partage de connaissances pour contribuer à préserver les milieux et les zones humides, a été construit en trois volets : après avoir prélocalisé des milieux et des zones humides dans l'Hexagone, l'équipe a cherché à cartographier les habitats naturels, semi-naturels et anthropiques de plusieurs bassins versants, puis à produire des indicateurs fonctionnels pour ces sites tests, à partir d'images satellitaires.

La méthodologie adoptée pour le premier volet a consisté à alimenter une intelligence artificielle, à partir de données de terrain et d'archives, pour qu'elle

détermine les contextes propices à la présence de milieux et de zones humides. Cette phase a débouché sur deux cartes de probabilités de présence des milieux et des zones humides, évaluant à 33 % la part du territoire métropolitain propice à la présence de milieux humides.

Ont ensuite été réalisés des cartographies d'habitats et de probabilités de présence de ces habitats sur dix bassins versants, et des indicateurs ont été déclinés qui permettent de voir concrètement les effets des conditions météorologiques et des modes de gestion sur les milieux humides. En choisissant ces sites tests, sur lesquels des ateliers ont été organisés, « l'idée était d'associer des collectivités locales qui sont intéressées pour travailler dans la gestion des milieux humides, précise Rachel Vanacker. Nous voulions savoir si nos cartes pouvaient répondre aux besoins du terrain, voire quels indicateurs développer pour mieux y répondre. » Un nouvel exemple du lien étroit entre recherche et action publique.

33 %

**DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
SERAIT PROPICE À LA PRÉSENCE
DE MILIEUX HUMIDES**

SESSION 4 • TABLE RONDE

Synergie Gemapi et autres compétences

LES INTERVENANTS

Gabrielle Bouleau, chercheuse au Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations sociétés (Lisis) et chargée de mission adaptation au département ÉcoSocio à Inrae

Michelle Darabi, directrice du syndicat Chère Don Isac

Catherine Gremillet, directrice de l'Aneb

Benjamin Morassi, chef de service Études et planifications à Troyes Champagne Métropole

Eau et climat : comment inscrire les réponses territoriales dans des approches intersectorielles ?



De g. à d. : Michelle Darabi, Gabrielle Bouleau et Catherine Gremillet

L'importance prise par les problématiques liées à l'eau a redonné à ce bien commun – et à ceux qui en assurent la gestion – une place centrale dans les politiques publiques. Avec pour nouvelle exigence que l'ensemble des acteurs coordonnent davantage leurs initiatives, pour gagner en efficacité et trouver le bon équilibre entre la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

La transversalité pour nouvel impératif

« Tant que tout va bien, on oublie l'eau, et c'est un peu comme les trains qui arrivent à l'heure : on ne les voit pas, image Gabrielle Bouleau, en ouverture de la table ronde.

L'eau arrivait à l'heure au robinet, et tout allait bien. Puis, quand tout ne se passe plus si bien, on découvre qu'on est très dépendants. » Une dépendance qui touche tellement de secteurs, de l'agriculture à l'industrie, en passant par les

« C'est devenu complexe, et personne n'a la science infuse, si bien que nous avons vraiment l'obligation d'agir collectivement. »

Michelle Darabi

transports, la santé, l'éducation, que nos sociétés ont récemment découvert à quel point « l'eau est interconnectée à la plupart des politiques publiques sur les territoires », juge Catherine Gremillet. Avec pour obligation de gérer, voire d'arbitrer entre les usages liés à l'eau, sans oublier de prendre en considération la place des milieux. « C'est dans la transversalité que l'on va devoir gérer ces interdépendances, insiste Gabrielle Bouleau, et puis il va falloir passer de choses qui ressemblaient à des besoins qu'on n'était pas prêts à négocier, à des attentes qu'il va falloir réévaluer. »

Pour des acteurs qui ont « l'habitude de travailler en silo, pour reprendre les mots de Michelle Darabi, on voit bien avec le changement climatique qu'on a vraiment une obligation de travailler tous ensemble. C'est devenu complexe, et personne n'a la science infuse, si bien que nous avons vraiment l'obligation d'agir collectivement. » « Même dans une agglomération, avec un conseil communautaire dont l'essence est la transversalité, des traditions de fonctionnement en silo demeurent, regrette quant à lui Benjamin Morassi, mais les choses évoluent petit à petit. » Par nécessité budgétaire et par souci d'efficacité.

Transversalité ne veut pas dire uniformité

Si cet impératif de la transversalité a légitimé le choix du législateur de confier en 2014 la compétence de la Gemapi au bloc communal, qui intervient dans de nombreux secteurs, la question de la bonne échelle pour la gestion de l'eau se (re)pose aujourd'hui de façon criante, selon plusieurs intervenants de la table ronde. « Il faut quand même garder des entités à l'échelle du bassin versant, estime ainsi Michelle Darabi. C'est indispensable pour une bonne gestion de l'eau, qui traverse nos limites administratives. » « Je ne parlerais pas forcément de changement d'échelle, précise Catherine Gremillet, je parlerais plutôt d'articulation entre les différentes échelles. »

« Même dans une agglomération, avec un conseil communautaire dont l'essence est la transversalité, des traditions de fonctionnement en silo demeurent. »

Benjamin Morassi

Dans son *Livre bleu*, publié en 2022, l'Aneb plaide pour que les CLE soient en capacité de faire travailler tous les acteurs ensemble, à l'échelle du bassin versant, « échelle naturelle de l'eau », et pour que les EPTB, interfaces entre les Régions, les Départements et les EPCI*, soient valorisés. Cela ne signifie pas que la même organisation soit nécessaire partout en France : « Je ne défends pas le principe d'une uniformité, précise Catherine Gremillet, car il y a plein de formes d'organisations possibles.

« Le design institutionnel n'est pas une fin en soi, le plus important est le sens à apporter, et donc aussi sa politisation. »

Gabrielle Bouleau

Chaque Département et chaque Région doit discuter et s'organiser. Donc oui, il faut des CLE partout, oui, il faut des EPTB partout, mais les EPTB ne feront pas tous les mêmes choses partout. »

La diversité des organisations au sein d'un même cadre réglementaire s'accompagne de la possibilité d'avoir une diversité d'outils : la généralisation des EPTB, soutenue par l'Aneb, ne signifie pas qu'il faille généraliser aussi les Épage*, tant cela dépend de chaque territoire.

Sens commun et temporalité

EPCI, Épage, EPTB : « Au-delà de l'outil ou de la structuration, il faudrait se mettre d'accord sur le sens commun de l'action, martèle Michelle Darabi, car l'outil est avant tout au service du sens et de la finalité visée. » « Le design institutionnel n'est pas une fin en soi, renchérit Gabrielle Bouleau, ce n'est pas un objectif qui fait qu'une fois qu'on aura bien dessiné l'institution, elle va marcher. Le plus important est le sens à apporter, et donc aussi sa politisation. » Ce qui passe par le portage politique des politiques liées à l'eau et par la capacité des acteurs à animer un dialogue et une dynamique de coconstruction à l'échelle des territoires, tout en ayant un arbitrage au niveau de l'État.

À la fois urgente — dans le contexte climatique actuel — et chronophage, cette nouvelle dynamique partenariale est devenue incontournable : « Si l'on perd un peu de temps au départ, pour convaincre ses partenaires, conclut Michelle Darabi, la confiance qui s'installe ensuite permettra de gagner bien plus de temps que celui perdu au démarrage. »

« Oui, il faut des CLE partout, oui, il faut des EPTB partout, mais les EPTB ne feront pas tous les mêmes choses partout. »

Catherine Gremillet



Maxime Lemaire

GRAND TÉMOIN

Les défis de l'eau : participation du public, décision, démocratie participative



Loïc Blondiaux

professeur de science politique à l'université Paris Panthéon-Sorbonne, chercheur au Centre européen de sociologie et de science politique

Intéressé par la question des effets du changement climatique et de la destruction de la biodiversité sur nos sociétés, sur nos institutions et sur la démocratie, Loïc Blondiaux, dont les recherches portent sur la participation citoyenne et les transformations contemporaines de la démocratie, a focalisé son regard sur les conflits autour de l'eau.

Prenant pour exemple l'épisode des mégabassines de Sainte-Soline, Loïc Blondiaux a jugé que, face à une situation qui se conflictualise, la question de la pérennité de la démocratie se pose : « Est-ce que l'on va devoir recourir à des solutions autoritaires pour gérer, par exemple, cette concurrence des usages de l'eau ? » interroge l'intervenant. Question éminemment politique, question aussi de justice, la gestion de l'eau est même devenue une question de démocratie que les citoyens doivent contribuer à trancher. Cependant, compte tenu de la complexité

scientifique et institutionnelle du sujet, comment les embarquer et les responsabiliser ?

En révolutionnant notre vision de la démocratie sur deux axes principaux, selon le politologue. Tout d'abord, en conférant aux entités naturelles (fleuves, forêts...) une personnalité juridique et en trouvant une solution pour qu'elles soient représentées. Ensuite, en organisant des processus délibératifs à toutes les échelles, avec l'ensemble des acteurs concernés, car c'est le seul moyen de produire des décisions justes, qui puissent obtenir le consentement des citoyens.

« La responsabilisation des citoyens et leur droit à participer devront devenir les fondements d'un nouvel ordre démocratique. »

Au-delà du seul recours à l'élection, « la responsabilisation des citoyens et leur droit à participer, insiste Loïc Blondiaux, devront devenir les fondements d'un nouvel ordre démocratique », si l'on veut maintenir un cadre d'existence respectueux du vivant et de la justice, tout en évitant de basculer dans l'autoritarisme. Une ambition qui exige des moyens, en termes d'information et d'ingénierie, pour que le dialogue impulsé soit à la hauteur des enjeux.



Annexes

GLOSSAIRE

CLE : commission locale de l'eau

GIEC : Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat

Épage : établissement public d'aménagement et de gestion des eaux

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

EPTB : établissement public territorial de bassin

LSCE : Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement

OFB : Office français de la biodiversité

OiEau : Office international de l'eau

PGRE : plan de gestion de la ressource en eau

Sage : schéma d'aménagement et de gestion des eaux

SCoT : schéma de cohérence territoriale

Sdage : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

Sdrif : schéma directeur de la Région Île-de-France

Sirra : syndicat isérois des rivières Rhône aval

SaFN : solutions d'adaptation fondées sur la nature

SFN : solutions fondées sur la nature

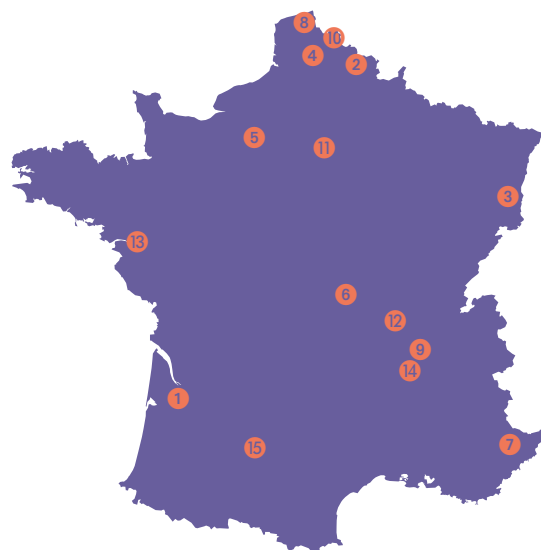
Sraddet : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

STEP : station d'épuration des eaux usées

APPEL À PROJET

Exercer la Gemapi dans le cadre d'une gestion globale de l'eau pour une plus grande résilience des territoires

L'Aneb, Intercommunalités de France, le Cerema et Inrae ont lancé un appel à partenaires pour accompagner les territoires dans la mise en œuvre des compétences de la Gemapi. Cet accompagnement se traduit par la réalisation d'études sur deux ans. Quinze projets ont été sélectionnés selon leur diversité géographique, la dimension recherche et développement et les capacités d'intervention des équipes scientifiques et techniques. **Panorama des objectifs de chaque projet.**



Pour en savoir plus sur les projets accompagnés, parcourez nos actes numériques



1 BORDEAUX MÉTROPOLE

Intégration du changement climatique dans les enjeux de la Gemapi

2 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CAMBRAI

Impact du ruissellement agricole sur le risque inondation et la qualité de l'eau de l'Escaut

3 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

EN PARTENARIAT AVEC EDF ET LE SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DES LACS DE PIERRE-PERCÉE ET DE LA PLAINE

Amélioration du fonctionnement global du bassin versant de la Plaine dans le cadre de la Gemapi

4 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Comment localiser et suivre les zones potentiellement humides ?

5 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ÉVREUX PORTES DE NORMANDIE

Gouvernance Gemapi et stratégie d'intégration du risque inondation pour réduire la vulnérabilité du territoire

6 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS

Enjeux territoriaux et mise en œuvre partagée de la Gemapi

7 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERRE-PONÇON

Démarche d'aide à la décision pour la hiérarchisation de solutions et stratégies de réduction des risques

8 COMMUNAUTÉ URBAINE DUNKERQUE GRAND LITTORAL

Redonner à l'eau sa place sur le territoire par la gestion intégrée des eaux pluviales et de surface

9 ÉPAGE DE LA BOURBRE

Mise en œuvre de solutions fondées sur la nature pour la prévention des inondations

10 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Définition d'un référentiel d'indicateurs Gemapi permettant d'évaluer l'efficacité des projets

11 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-VALLÉE DE LA MARNE

Mise en œuvre de la Gemapi : entre restauration écologique et devenir des bassins de rétention

12 ROANNAISE DE L'EAU

Stratégie d'intégration PI/GEMA et mise en synergie de la Gemapi avec les autres compétences du cycle de l'eau

13 SYNDICAT CHÈRE DON ISAC

Intégration de l'eau dans l'aménagement et gestion quantitative à l'échelle d'un bassin versant

14 SYNDICAT ISÉROIS DES RIVIÈRES RHÔNE AVAL

Résilience des territoires : gestion du ruissellement sur les bassins versants du Saluant et du Suzon

15 SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CÈRE AVAL

Concilier Gemapi et amélioration du cadre de vie en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature

Découvrez la plateforme documentaire du Cerema



»»» doc.cerema.fr

Téléchargez gratuitement toutes les ressources
produites par le Cerema :

- Plus de 3 500 publications éditoriales, guides et fiches
- Près de 2 000 rapports d'études et avis techniques
- Tous nos articles scientifiques publiés sur Hal et dans la presse spécialisée

CONSULTEZ NOS PUBLICATIONS SUR LA GESTION GLOBALE DE L'EAU



LA GEMAPI

Vers une gestion intégrée de l'eau dans les territoires

Collection « Les essentiels »

SYNTHÈSE ET PRINCIPALES LEÇONS DE L'APPEL À PARTENAIRES GEMAPI

Collection « Connaissances », en coédition avec Inrae

ORGANISER LA GOUVERNANCE DE LA COMPÉTENCE GEMAPI

Collection « Expériences et pratiques »

METTRE EN PLACE SON PLAN D'ACTION GEMAPI

Collection « Les ressources »

SÉRIE DE FICHES DE RETOURS D'EXPÉRIENCE « ACCOMPAGNER LA COMPÉTENCE GEMAPI »

Collection « Les ressources »

Trouvez plus de ressources
sur la gestion globale de l'eau





- Vous êtes :**
- Élu ou décideur
 - Entreprise ou association
 - Acteur de la société civile
 - Agent de collectivité ou de l'État

Grâce à la plateforme expertises-territoires.fr
coopérez, partagez vos expériences, coconstruisez
les expertises d'aujourd'hui et de demain.



Trouvez rapidement
des réponses
à vos questions



Mutualisez
les apprentissages
et les retours
d'expérience



Inspirez-vous
des bonnes pratiques
et formez-vous en continu
sur vos domaines



Coconstruisez
des solutions
avec des experts
des territoires

Rejoignez la communauté Gemapi !

Venez partager vos événements, vos réflexions
et vos questions sur expertises-territoires.fr.



© 2023 • Cerema

Le Cerema, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires

Le Cerema, Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement, est un établissement public qui apporte son concours à l'État et aux collectivités territoriales pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques au service de la transition écologique, de l'adaptation au changement climatique et de la cohésion des territoires. Il porte des missions de recherche et innovation, et appuie le transfert d'innovations dans les territoires et auprès des acteurs privés.

Le Cerema agit dans 6 domaines d'activité : Expertise & Ingénierie territoriale, Bâtiment, Mobilités, Infrastructures de transport, Environnement & Risques, Mer & Littoral. Présent partout en métropole et dans les Outre-mer par ses 26 implantations, il développe une expertise de référence au contact de ses partenaires européens et contribue à diffuser le savoir-faire français à l'international.

Le Cerema capitalise les connaissances et savoir-faire dans ses domaines d'activité. Éditeur, il mène sa mission de centre de ressources en ingénierie par la mise à disposition de près de 3 000 références à retrouver sur www.cerema.fr rubrique Publications.

Cet ouvrage a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (norme PEFC) et fabriqué proprement (norme ECF). Impression : Dupliprint - 1 rue du Docteur Sauvé - 53100 Mayenne - Tél : +33 (0) 2 43 08 25 54 • Coordination : Pôle édition et valorisation des connaissances du Cerema • Rédaction, conception graphique et mise en page : Farénis • ISBN : 978-2-37180-617-7 (VP) – 978-2-37180-616-0 (VE) • Crédits photos : Couverture : Thierry Degen/Terra, Laurent Mignaux/Terra, Cerema - pg 9-12-19-24 : Istock - pg 7-15 : Thierry Degen/Terra - pg 11 : Laurent Mignaux/Terra - pg 14-20-22 : Cerema • Éditions du Cerema - www.cerema.fr - Cité des mobilités, 25 avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 Bron cedex

LES ACTES

EXERCER LA GEMAPI

DANS LE CADRE D'UNE GESTION GLOBALE DE L'EAU

Séminaire du 11 mai 2023

Les territoires sont confrontés à la réduction de la ressource en eau, à l'augmentation des risques d'inondation et à l'érosion de la biodiversité. La Gemapi en tant que compétence territoriale peut apporter des réponses, en favorisant une gestion intégrée de l'eau par bassin, une synergie entre les différentes compétences de l'eau et un recours aux solutions fondées sur la nature. Exercer la Gemapi dans le cadre d'une gestion globale de l'eau est désormais une nécessité pour répondre aux nouveaux défis de la gestion de l'eau dans le contexte de changements climatiques.

Suite logique de l'appel à partenariat « Exercer la Gemapi dans le cadre d'une gestion globale de l'eau, pour une plus grande résilience des territoires » lancé en octobre 2021, le séminaire du 11 mai 2023 a permis des échanges sur les attentes prioritaires des territoires, afin de mettre en œuvre la Gemapi et de répondre au mieux aux défis du changement climatique.

www.cerema.fr

INRAE
la science pour la vie, l'humain, la terre

ANEB
ASSOCIATION NATIONALE
DES ELUS DES BASSINS

**INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE**



www.cerema.fr

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement,
la mobilité et l'aménagement

Siège social : Cité des mobilités - 25 avenue François Mitterrand - CS 92803 - F-69674 Bron
Cedex - Tél. +33 (0)4 72 14 30 30

Gratuit
ISSN : en cours
ISBN : 978-2-37180-617-7



9 782371 806177